



Résolution - « Convergence+ /HVME »

Le projet Convergence/HVME présenté aux élus dans la séance du 28 janvier 2008, comporte de graves lacunes. En effet, des informations nécessaires aux élus pour rendre un avis éclairé sont absentes du dossier et n'ont pas trouvé de réponses claires lors de la séance de questions réponses avec la Direction.

C'est le cas notamment en ce qui concerne :

- Le bilan détaillé des 3 expérimentations menées au sein des DT d' I-D-F, Ouest et Sud Ouest,
- L'expertise menée en Ile de France,
- L'impact RH sur l'ensemble du projet et sur les sites directement concernés par le dossier HVME, mais aussi sur les plateformes dont une partie ou la totalité de l'activité sera reprise lors de sa mise en place,
- Le plan de formation détaillé qui sera mis en place pour faire parvenir les salariés au niveau de compétences requises,
- Les fiches de postes des nouveaux métiers relatifs au projet.

Devant ce manque évident d'informations essentielles, les élus du CCUES ont donc été dans l'impossibilité de rendre un avis motivé lors de la séance.

Malgré cela, le Président du CCUES a estimé que toutes les informations nécessaires ont été fournies aux élus pour rendre un avis et a considéré, de ce fait, que l'avis avait été rendu. Cette position du Président est dénoncée à l'unanimité des élus présents.

En outre, au cours de la séance, il a été mis en évidence une mise en œuvre anticipée du projet, puisque des salariés ont déjà été formés, ceci alors que le CCUES n'a encore pas émis d'avis, ce qui semble constituer un délit d'entrave caractérisé.

En conséquence, et en raison d'une part de l'absence des informations qu'ils estimaient indispensables pour se prononcer sur le projet, d'autre part de la mise en œuvre anticipée du projet, les élus désignent spécialement Mr J Paul Gristi, Secrétaire du CCUES, pour engager éventuellement toutes actions en justice en vue de contester la régularité et la validité de la procédure d'information consultation sur le projet HVME.

Adoptée à l'unanimité des présents avec 22 voix pour (CGT-SUD-CFDT-CFTC-CGC-STC). Deux élus FO et un élu CFTC absents.